

CA de RHR
Mercredi 3 mars 2021

Ordre du jour :

1. Organisation de la revue
2. RHR sur les réseaux sociaux
3. Projet pour le site web
4. Questions diverses

Sont présents :

Sophie Astier, Florence Bistagne, Florence Bonifay, Christine de Buzon, Michèle Clément, Gilles Couffignal, Isabelle Fabre, Martine Furno, Cai Jin, Jérôme Laubner, Pascale Mounier, Raphaële Mouren, Marthe Paquant, Gilles Polizzi, Élise Rajchenbach, Trung Tran, Nora Viet.

Sont excusées : Véronique Duché, Évelyne Berriot-Salvadore.

La séance est ouverte à 17h03, heure de Paris

Raphaële Mouren souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs et remercie celles et ceux qui ont répondu à la demande de renseignements permettant d'effectuer la déclaration en préfecture.

1. Organisation de la revue

Un appel a été lancé en novembre pour la responsabilité de la revue car, après une dizaine d'année d'office, Trung Tran souhaite passer la main. Divers candidats ont contacté Raphaële Mouren, qui en a discuté avec Nora Viet. La proposition actuelle pour la répartition des tâches est la suivante : la nouvelle rédactrice, en collaboration avec Nora Viet sera Florence Bistagne, tandis que Gilles Couffignal se chargera des comptes rendus avant d'endosser progressivement d'autres responsabilités. À terme, Nora Viet se retirera également pour passer progressivement le relais à Gilles Couffignal. Les responsables de la revue insistent sur la nécessité de se répartir clairement les rôles afin de ne pas alourdir inutilement la tâche.

Raphaële Mouren remercie Florence Bonifay pour la mise à jour de la convention avec les PUSE, ainsi que l'action de Christine de Buzon auprès des PUSE et de CAIRN. Il est rappelé que Raphaële Mouren et Christine de Buzon s'occupent des relations avec CAIRN.

Dans un souci de tuilage, Trung Tran et Nora Viet mettront en copie Florence Bistagne et Gilles Couffignal pour les prochains échanges avec CAIRN et les PUSE afin de conserver la plus grande fluidité possible dans le processus de fabrication de la revue. Christine de Buzon abonde : l'expérience prouve qu'une bonne connaissance du cheminement du manuscrit est indispensable à la bonne articulation des étapes numériques et papier (et à l'envoi dans le même temps, par Florence Bonifay, du tableau à jour des adhérents à CAIRN qui transmet à l'imprimeur). Au 1^{er} juin et au 1^{er} décembre, la revue doit être en ligne et envoyée aux adhérents ayant souscrit un abonnement avec édition papier de la revue.

Nora Viet rappelle qu'il faut ajouter dans la procédure la validation des numéros thématiques par le CA, car RHR est une revue à comité de lecture. Jusqu'à maintenant, seuls les articles des *varia* étaient examinés en *peer-review* (le directeur ou la directrice d'un numéro étant jusqu'alors

responsable scientifiquement du dossier). Cette validation sera mise en place pour le numéro sur le théâtre dirigé par Nicolas Le Cadet. Il faut donc que les administrateurs s'attendent à recevoir les articles en juin, avant l'harmonisation définitive par les rédacteurs, et qu'ils soient prêts à valider ou non les articles sous quinze jours. Un point important est souligné : pour ne pas multiplier les navettes entre la revue et les auteurs d'articles d'un dossier thématique – risque soulevé par Michèle Clément –, on attend une simple validation ou un éventuel refus et non une expertise de détail, pour le moment. Nora Viet pose toutefois la question, à terme, d'un basculement vers une vraie double expertise comme pour les articles des numéros libres.

Élise Rajchenbach insiste sur la nécessité de consignes très précises ou d'une vraie feuille de style, afin d'alléger le travail d'harmonisation des responsables de la revue. Nora Viet souligne que les éditeurs refusent les feuilles de style mais qu'il y aura bien des normes plus précises. Sophie Astier nuance sur la question des feuilles de style : il est possible d'utiliser une feuille de style d'une façon qui ne pose pas de problèmes aux éditeurs. Dans la messagerie instantanée de la réunion, elle propose son aide sur la question. Quoi qu'il en soit, Raphaële Mouren confirme qu'il faut œuvrer à plus d'harmonisation (typographique et autres).

Gilles Couffignal pose la question du renouvellement de contrat avec CAIRN et les PUSE. Pour CAIRN, le renouvellement est automatique. Quant aux PUSE (convention de 3 ans en 2020), on attend que les discussions puissent s'ouvrir selon leur demande (Élise Rajchenbach précise qu'en raison de la crise institutionnelle à l'Université de Saint-Étienne, marquée par la démission du CA, rien n'est possible avant la tenue de nouvelles élections). Par ailleurs, Gilles Couffignal s'inquiète d'un excédent de frais dans le processus de mise en page de la revue (papier / numérique) : quand le format de départ est le bon, il n'y a qu'une seule étape de formatage. Il attend de mieux connaître le processus pour se faire une idée plus précise sur la question et sur les améliorations possibles. Christine de Buzon précise qu'on paie d'une part la mise en page et d'autre part la mise en ligne, mais que le prix de production, HT, d'un numéro papier par CAIRN défie toute concurrence.

Plusieurs numéros thématiques sont prévus. Raphaële Mouren se réjouit du bon fonctionnement de la revue.

2. RHR sur les réseaux sociaux

L'Association souhaite investir plus vigoureusement les réseaux sociaux. Un compte Twitter, administré par Raphaële Mouren, a été créé il y a deux ans, mais il demeure encore très calme. Le développement sur les réseaux sociaux est nécessaire, ce à quoi Cai Jin œuvrera. Il ouvrira notamment une page Facebook, dont il est prêt à partager la gestion. Il propose qu'on y publie, à l'instar de ce que pratique l'École française de Rome, une présentation de chaque membre de l'association.

Sophie Astier insiste sur le fait qu'on ne communique pas de la même façon et qu'on ne vise pas le même public selon les réseaux. Il faudra y réfléchir ensemble. Un groupe de travail sera donc créé. Se proposent d'y participer : Raphaële Mouren, Cai Jin (très investi sur la question à l'Université Clermont-Auvergne), Sophie Astier (qui a de l'expérience dans ce domaine), Christine de Buzon et, dans une moindre mesure, Élise Rajchenbach (qui relaie déjà les informations de RHR sur son compte twitter).

3. Projet pour le site web

L'actuel site web de RHR pose de nombreux problèmes (difficultés à le mettre à jour, coûts excessifs). Il héberge ou hébergeait trois dossiers importants de RHR, ce qui a retardé sa refonte :

- La base ELR : Pascale Mounier a permis l'hébergement de la base à Caen. Le problème est réglé.
- Les actes du colloque « Romans », conservés sous format pdf. Un simple dépôt sur HAL ne semble pas satisfaisant.
- Le dossier Berquin (transcription diplomatique du dossier de Claude Longeon) représente le cas le plus complexe. CAIRN s'était montré un temps intéressé pour en faire l'édition mais ils ne donnent plus de nouvelles sur ce front.

Lors du précédent CA, le 6 février 2021, on a pensé demander à N. Sandri, qui gère le site, s'il est possible de dépublier l'essentiel du site et de ne laisser que Berquin et les actes du colloque sur les romans. On basculerait le reste sur un carnet Hypotheses. Cette solution nécessiterait de trouver un moyen de naviguer de l'un à l'autre. Élise Rajchenbach et Michèle Clément objectent la difficulté de naviguer d'un site à l'autre. É. Rajchenbach propose comme modèle la migration du site obsolète du GRAC vers un carnet de recherche, qui préserve un certain nombre de ressources. Ce modèle pourrait constituer une base de réflexion pour le site de l'association. Elle présente les devis d'auto-entrepreneurs reçus pour le site du GRAC (entre 1200 et 1600 euros).

Une réflexion s'engage plus spécifiquement sur le traitement du dossier Berquin :

Michèle Clément en rappelle la forme matérielle : une équipe en a effectué une édition strictement diplomatique, rendue sous la forme de plusieurs fichiers, qu'il faudrait aujourd'hui pouvoir lire en continu et dans laquelle il serait bon de pouvoir mener des recherches automatisées. Michèle Clément en conserve la version word mais il manque les images (le dossier papier est désormais conservé dans la bibliothèque de l'IHRIM Saint-Étienne).

Raphaële Mouren demande si NAKALONA ne pourrait pas constituer une solution d'édition du dossier Berquin. Florence Bistagne ayant déposé un projet avec cette suite, si ce projet arrive à financement, elle suivra une formation qui pourra être utile à la réflexion collective. Sophie Astier a quant à elle déjà utilisé un site OMEKA.

Gilles Couffignal souligne que le cas problématique du dossier Berquin constitue un sujet typique du master humanités numériques de l'École des chartes. Toutefois, un tel stage nécessite une institution avec un maître de stage capable de suivre le stagiaire. Michèle Clément a vu Pierre-Yves Jallud à l'IHRIM mais il ne se chargera pas d'un tel dossier si c'est un projet estampillé RHR. La question d'une collaboration avec l'IHRIM est soulevée, en proposant un affichage RHR et IHRIM (dans le cadre d'une convention avec le laboratoire). Christine de Buzon abonde : il faut réfléchir aux termes d'une convention avec l'IHRIM pour traiter ce dossier. Une convention est-elle possible en conservant l'affichage du nom de RHR avec celui de l'IHRIM ?

Sophie Astier résume l'enjeu : souhaite-t-on seulement sauvegarder les fichiers pdf (ce qui revient à trouver un hébergement et proposer un renvoi sur le carnet hypothèses, mais ce qui ne garantit pas la pérennité des données) ou en donner une véritable édition numérique ? Dans le dernier cas, le projet doit être porté par un laboratoire (qui possède les compétences et peut constituer les métadonnées). De fait, sans institution, au bout d'un certain nombre d'années, le risque est grand que le dossier soit perdu.

Plusieurs pistes sont proposées, non exclusives les unes des autres (en déposant en attendant un simple pdf sur le futur carnet de recherche) :

- financer une impression papier de 2 ou 3 exemplaires au cas où le fichier word serait perdu.
- Demander à la BU de l'Université de Saint-Étienne (où est conservé le dossier papier) si l'établissement dispose d'un service de sauvegarde patrimoniale des données numériques (Élise Rajchenbach effectuera la démarche).
- Déposer la version numérique au département des manuscrits de la BnF.

L'expertise de Marie-Luce Demonet sur la question serait la bienvenue. Raphaële Mouren lui demandera son avis. Gilles Couffignal propose également d'étudier le dossier Berquin pour voir ce qui peut être fait techniquement.

Un groupe de travail est constitué en vue de l'élaboration d'un cahier des charges pour l'établissement du carnet de recherche : Raphaële Mouren Jérôme Laubner, Sophie Astier, Christine de Buzon, Michèle Clément, Élise Rajchenbach.

4. Questions diverses

Aucune question n'est soulevée.

Les dates des prochains CA sont déterminées :

- Jeudi 24 juin 2021, 17h (Biblyon le lendemain)
- Vendredi 5 novembre 2021 en fin d'après-midi (table ronde *Dante en France* le lendemain)

On rappelle que les comptes rendus des CA sont en ligne sur le site de l'association, ils ne sont donc pas nécessairement envoyés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h20.

Élise Rajchenbach
Secrétaire de séance